

VOUVRY

1:500

8^B

Feuille 23

Torrent 1093

Passeur

de

1178

Moulin

1137

1128

1124

1123

Feuille 22b

Feuille 21

Chemin public

Feuille 8a

Mise en consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir .

Mise à l'enquête : Limite de la forêt par rapport au terrain à bâtir .

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 28.11.00

Droit de secour : Fr. 50.-

COMMUNE DE VOUVRY CANTON DU VALAIS

CADASTRE FORESTIER

COMMUNE DE VOUVRY

Le Président: A. ARNETTAZ Le Secrétaire: J.-CL. BRAENDLE

PLAN N° 8b

Delimitation du périmètre James Medico / Hubert Rappo
Relevé Juin 1991 Bureau de géomètres J.-M. Vuadens

Pour approbation des délimitations forestières

L'inspecteur d'arrondissement

Monthey, juillet 1991
nov 1994

Jean-Michel VUADENS S.A. Ingénieur géomètre et géomètre officiel, Av. du Docteur 3, 1870 Monthey, 025 / 713616